## PRO-ECONOMY.VS RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

Chères et chers membres,

Depuis notre dernière assemblée générale du 30 septembre 2021, votre comité s'est réuni à 4 reprises.

Les deux principaux thèmes qui nous ont occupés cette année sont :

- Les séminaires ;
- Les relations avec le SCC ;

## 1 LES SÉMINAIRES 2021-2022

Le séminaire sur le thème du contrôle restreint du 2 novembre 2021 a réuni une soixantaine de personnes à Martigny et cela malgré le pass Covid encore obligatoire à l'époque.

Le 15 novembre 2021, nous avons invité les représentants des communes à un après-midi sur le thème de l'introduction du nouveau plan comptable harmonisé, MCH2. Cet évènement s'est déroulé à Monthey et a vu la participation de 80 personnes environ.

Les 18 et 22 février se sont déroulés nos traditionnels « Update » organisés des deux côtés de la Raspille avec le SCC. Ces évènements ont été un franc succès. Je profite de cette occasion pour remercier encore une fois les organisateurs et les intervenants pour la qualité de leur travail.

Un séminaire spécial « digitalisation » a ensuite eu lieu au coude du Rhône avec plus de 50 participants.

## 2 LES SÉMINAIRES 2022-2023

La préparation des prochains séminaires nous a naturellement aussi occupé et je vous prie de prendre note des dates suivantes :

- 6. Oktober 2022 : Seminar HRM 2 Brig
- 24 octobre 2022 : Séminaire Contrôle restreint à Martigny
- 17 novembre 2022 : Séminaire AVEF à Sierre
- Janvier 2023 : Fiscalité agricole en collaboration avec l'OREF

Finalement, nous souhaitons organiser des « 5 à 7 » sur le thème du nouveau droit de la SA et le nouveau droit des successions décentralisés, dans le Chablais, dans le Valais Central et dans le Haut-Valais. Ils devraient avoir lieu d'ici à la mi-décembre 2022.

Le programme 2023 n'est pas encore fixé mais les updates y figureront en bonne place.

## 3 LES RELATIONS AVEC LE SCC

Nous avons rencontré les représentants du SCC en janvier 2022 et pu discuter de divers thèmes. La prochaine rencontre doit encore être fixée et devrait avoir lieu entre la fin 2022 et début 2023.

Pour ma part, je note ne plus avoir reçu de commentaires sur le comportement compliqué de certains taxateurs depuis bien longtemps. J'en conclu que ces problèmes relationnels se sont apaisés et remercie la direction du SCC pour son écoute et pour avoir relayé ces soucis auprès des personnes concernées.

\* \* \* \* \*

Je ne peux naturellement pas terminer ce rapport sans remercier les membres du comité pour leur engagement, avec un merci tout particulier à Sébastien et à son équipe pour son travail.

Sion, le 29 septembre 2022

Lachy